

Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2023_139

BUDGET PRIMITIF 2024 VILLE

L'an deux mille vingt trois, le quatorze décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 7 décembre 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Nathalie MOULIN, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Paul MARSAL à Véronique CHANTEGRELET, Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Pascal PONTY, Véronique LIGNIER à Eric DUMOULIN, Arnaud BEAUVOIR à Aymeric TONNEAU

Secrétaire :

Laurence BOUDER

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Par délibération en date du 23 novembre 2023, le Conseil municipal a pris acte du débat d'orientations budgétaires du budget de la Ville pour l'année 2024.

Conformément aux articles L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé d'adopter le budget primitif de la Ville qui se présente comme suit : le budget primitif 2024 est équilibré en dépenses et recettes à **56 490 437 €** (contre 54 934 649 € en 2023).

Les principales évolutions entre le BP 2023 et le BP 2024 sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de Fonctionnement est équilibré en dépenses et recettes à **41 257 092 €** (contre 40 242 599 € en 2023) soit une augmentation de 2,52 %.

- **DÉPENSES**

- **FINANCES : 5 013 137 €**

- Montant de l'autofinancement : 2 350 000 €. Il permet de financer le remboursement du capital de la dette.
- Montant des intérêts d'emprunts : 310 000 € en hausse de 70 000 € par rapport à 2023 (3 nouveaux emprunts et intérêt de la ligne de trésorerie).
- FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes) : 920 000 € en baisse de 15 000 € par rapport à 2023.
- Restitution des recettes horodateurs : 50 000 € compensés par une recette équivalente uniquement sur les mois de janvier et février – fin de la DSP).
- Participation au SDIS : 1 140 000 € en hausse de 60 000 €.
- Assistance AMO et études : 9 700 €.

- **PERSONNEL : 25 059 814 €** (+ 610 417 €) y compris le personnel mis à disposition du Sivom de la Boucle

En effet, depuis 2006, la Ville met à disposition du Sivom de la Boucle une partie du personnel du service Petite Enfance pour la crèche intercommunale des Petits Maraîchers. Les dépenses salariales sont **inscrites en dépenses et en recettes pour 1 070 263 €** puisque le Sivom rembourse à la Ville l'intégralité de ces dépenses.

L'augmentation des dépenses exogènes s'élève à 498 500 €. Elles sont liées principalement à :

- Revalorisation de 1,5 % du point d'indice : + 311 000 €
- Ajout de 5 points d'indice majoré : + 70 000 €
- Revalorisation cotisation CNRACL 1 point : + 80 000 €
- Augmentation du SMIC (2%) : + 4 000 €
- Frais d'élections : + 20 000 €

L'augmentation des dépenses endogènes s'élève à 187 000 €. Elles sont motivées essentiellement par :

- Le dégel de deux postes (juriste et gardien du gymnase de l'île des Impressionnistes) : + 92 000 €
- Le plan de formation et l'infirmière : + 95 000 €

Le RIFSEEP pour un montant de 220 000 €

Une optimisation de 9 postes (départ à la retraite, frais d'intérimaire) : - 294 000 €

- **EVENEMENTIEL RH : 17 000 €**

- Vœux RH : + 12 000 €
- Noël des enfants du personnel : + 5 000 €

- **CABINET DU MAIRE : 15 000 €** en hausse de 2 500 € dont,

- Subvention budget participatif : + 2 500 €

- **COMMUNICATION EXTERNE : 156 891 €** en baisse de 10 611 € dont,

- Diffusion – imprimés : - 10 551 € car un magazine en moins sur 2024 et frais de pigistes

- **SCOLAIRE : 960 634 €** en hausse de 109 610 € dont,

- 10 classes de découverte : + 68 000 €
- Enseignement : + 28 492 € essentiellement pour les participations dérogations scolaires et les écoles privées
- Transport scolaire et prestations culturelles pour les ALSH : + 12 350 €

- **RESTAURATION SCOLAIRE : 939 337 €** en hausse de 28 087 € dont,
 - Denrées alimentaires : + 15 000 €
- Fournitures d'entretien : + 4 800 €
- Fournitures à usage unique : + 1 000 €
- Entretien et réparation de matériel : + 1 000 €
- Denrées pour les élections : + 1 400 €
- Nettoyage tapis et vêtements de travail : + 1 487 €

- **PETITE ENFANCE : 347 053 €** en hausse de 12 016 € dont,
 - Subventions diverses (enfance - famille - handicap - solidarité - seniors - emploi) : + 6 524 €
 - Fournitures d'entretien pour les crèches : + 4 972 €

- **AIDE SOCIALE : 327 150 €** stable

- **EMPLOI : 1 150 €** stable

- **DTIN : 454 539 €** en hausse de 11 513 €,
 - Sur les différents contrats de maintenance (révision)

- **POLICE MUNICIPALE : 81 490 €** en hausse de 24 635 € dont,
 - Gestion des horodateurs suite à la reprise par la ville de la régie horodateurs : + 20 000 €
 - Maintenance LAPI : + 2 000 €
 - Carburants : + 500 €
 - Journée Prox Raid Aventure (pas de disponibilité en 2024) : - 3 005 €
 - Vêtements de travail : + 1 000 €

- **DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE : 354 100 €** en hausse de 17 600 € dont,
 - Frais d'assurances : + 17 200 €

- **CULTURE : 926 233 €** en baisse de 6 582 € dont,
 - Journée de la ville transférée au service jeunesse : - 10 000 €
 - Remboursement trop perçu saison culturelle : - 1 500 €
 - Taxe VNF : + 700 €
 - Taxe sur la billetterie : + 1 500 €
 - Transport activité culturelle : + 1 000 €

- **SPORTS : 637 745 €** en hausse de 89 055 € dont
 - Fluides piscine : + 64 000 € (régularisation par rapport au BP 2023 car impact fait sur le budget des ST)
 - Transports (rotations scolaires) : + 25 200 €
 - Fournitures d'entretien pour la piscine : + 8 000 €
 - Entretien des cimetières (transféré aux ST) : - 18 000 €

- **JEUNESSE : 122 440 €** en hausse de 9 975 € dont,
 - Fête de la ville transférée au service jeunesse : + 10 000 €

- **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET EMPLOI : 136 200 €** en hausse de 10 250 € dont,
 - Indemnités commerçants suite aux travaux République : + 40 000 €

- Animations commerciales : + 5 000 €
- Festival EPK : - 48 000 € (dépenses prises en charge par la société EPK, pompiers, force de l'ordre,...)
- Cartes commerçants : + 10 000 € (sous réserve de l'obtention de la subvention de la Région)

- **DIRECTION DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : 285 400 €** en hausse de 13 650 € dont,
 - Taxes foncières et sur les bureaux : + 8 100 €
 - Charges de copropriété : + 3 260 €
 - Honoraires dossiers urbanisme : + 2 000 €
 - Honoraires : - 10 000 €
 - Participation aux frais de vente de biens : - 4 000 €
 - Études : + 15 000 €

- **SERVICES TECHNIQUES : 5 094 657 €** en baisse de 341 085 € dont,
 - Fluides : - 417 183 € (selon tarifs 2024 d'électricité et de gaz)
 - Entretien des bâtiments : + 6 800 €
 - Études diverses : + 6 800 €
 - Voirie - éclairage public : + 7 654 €
 - Propreté, Parcs et Jardins : + 67 000 € (augmentation du marché d'entretien des espaces verts ; entretien des cimetières récupéré des sports ; nombre d'arbres en augmentation ; ramassage et capture des animaux morts / vivants ; entretien fontaine Cœur d'Europe)
 - CTM : - 8 900 €

- **SENIORS : 162 510 €** en hausse de 38 010 € dont
 - Paniers gourmands : + 39 000 € (régularisation de l'avance sur reliquat du BP 2022)

- **GUICHET UNIQUE : 151 192 €** en hausse de 8 092 € dont,
 - Frais d'affranchissement (redécoupage de la carte électorale) : + 8 000 €
 - Frais de carburant : + 1 000 €
 - Frais d'abonnements : - 1 500 €

- **PATRIMOINE : 8 000 €**
 - Journées du patrimoine : + 5 000 €
 - Dîners des canotiers : + 3 000 €

- **RECETTES**

- **FINANCES : 30 916 529 €** en hausse de 933 036 €. Elles sont constituées principalement de :
 - Contributions directes : 19 894 036 €. Cette estimation est faite avec une revalorisation des bases de 1,8 % et sans augmentation des taux.
 - DGF : 1 800 000 € en baisse de 207 000 €.
 - Droits de mutation : 2 000 000 €. La prévision tient compte des réalisés mais également de l'incertitude de cette recette liée à la conjoncture immobilière.
 - Attribution de compensation (AC) provisoire : 5 768 678 €, identique à celle de 2023.
 - Taxe sur l'électricité : 380 000 € en baisse de 50 000 €
 - FCTVA Fonctionnement : 145 000 € en augmentation de 25 000 €
 - Reversement des recettes horodateurs : 50 000 € uniquement sur les mois de janvier et février (fin de la DSP)
 - Recettes horodateurs : + 250 000 € reprise en régie par la ville au 1^{er} mars 2024
 - Forfait post-paiement: 190 000 € en augmentation de 10 000 €

AUTRES VARIATIONS SIGNIFICATIVES

- **RESSOURCES HUMAINES : 1 955 895 €** en hausse de 52 750 €
- **COMMUNICATION EXTERNE : 20 000 €** en baisse de 4 000 €
 - Recettes publicitaires (1 magazine de moins en 2024)
- **ÉDUCATION : 1 937 753 €** en hausse de 60 901 € dont :
 - Classes de découverte : + 44 632 € (10 classes concernées en 2024)
 - Participation des familles : + 62 747 € augmentation des tarifs de 3 % (en lien avec le taux d'inflation)
 - Subvention CAF : - 43 853 € réajustement des recettes
- **RESTAURATION SCOLAIRE : 1 460 004 €** en baisse de 55 658 € dont
 - Participation des familles : - 60 124 € malgré une augmentation des tarifs de 3 % (en lien avec le taux d'inflation) car prévision de 150 enfants en moins sur l'année scolaire 2023/2024)
 - Remboursement par le CCAS pour le portage des repas : + 9 460 €
 - Subvention Européenne : - 5 000 €
- **PETITE ENFANCE : 2 739 481 €** en baisse de 10 294 € dont,
 - Participation des familles et CAF pour la crèche familiale la Farandole: - 60 000 €
 - Participation des familles : + 50 294 €
- **CULTURE : 575 630 €** en hausse de 20 030 € dont,
 - Mécénat pour le festival des Lumières : + 25 000 €
 - RODP : - 5 000 €
- **SPORTS : 483 000 €** en hausse de 44 000 €
 - Droits d'entrée à la Piscine : + 45 000 €
 - Location centre sportif (la gestion de la location du foyer bar est transférée au guichet unique) : - 5 000 €
- **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : 209 992 €** en baisse de 124 843 € dont,
 - Location du Mail : - 102 000 € (cette diminution correspond au fait que sur l'année 2024 il n'y aura pas de salon Art contemporain, du restaurant A côté 2 100 (45 000 €) et que le cirque du soleil ne sera que sur quelques jours en janvier 2024)
 - Subvention EPK : - 40 000 €
 - RODP terrasses : - 5 000 €
 - DSP marché forain : + 15 000 €
- **DIRECTION HABITAT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : 470 113 €** en hausse de 76 418 €
 - Revenus des immeubles et logements communaux : + 32 630 €
 - Restaurant Maison Fournaise : + 25 700 € (année complète)
 - Actualisation redevance Rives de la Courtille et Poney Club : + 12 000 €
- **DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES : 155 545 €** en baisse de 6 255 €
 - Droits de stationnement sur voirie : - 20 000 €
 - Redevance chauffage urbain : + 10 000 €
 - RODP (redevance d'occupation du domaine public)

- **GUICHET UNIQUE : 121 743 €** en hausse de 7 820 € dont
 - Location centre sportif (la gestion de la location du foyer bar est transféré au guichet unique) : + 10 000 €
 - Participation aux frais d'élections : + 2 820 €
 - Concessions cimetières : - 5 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Budget Primitif 2024 est équilibré en dépenses et recettes à **15 233 345 €**.

L'investissement 2024 comprend :

- Le remboursement du capital de la dette
- Les projets structurants
- Les programmes récurrents
- Les recettes d'investissement hors emprunts
- L'autofinancement et le recours à l'emprunt.

• **DÉPENSES**

• **Remboursement du capital de la dette : 2 556 357 €.**

• **Projets structurants : 6 270 000 €**

- 3 220 000 € : Cœur d'Europe / République.
- 2 200 000 € ; Rénovation de l'Hôtel de Ville.
- 200 000 € : Études / Travaux – Nymphée de Soufflot
- 500 000 € : Embellissement durable de la Place Berteaux
- 150 000 € : GRC

• **Achat, travaux et gros entretien : 6 406 988 €**

• **1 117 000 € Rénovation de la voirie communale** dont :

- 436 000 € Bail voirie
- 300 000 € Éclairage public
- 120 000 € Création d'une liaison cyclable Ferry / Sabinettes
- 104 000 € Travaux de modernisation du réseau d'éclairage public
- 45 000 € Travaux de voirie Place du Dr Roux
- 37 000 € Cuvelage des bacs à fleurs Pl de la Gare
- 30 000 € Frais d'études voirie
- 20 000 € Travaux de sécurisation des abords des écoles

• **2 137 000 € Développement durable** dont :

- 1 500 000 € Embellissement durable de la Place Berteaux
- 150 000 € Remplacement de la couverture de l'école élémentaire du Val Fleuri
- 90 000 € Remplacement de l'éclairage existant par des Leds au gymnase Roger Corbin (3 salles)
- 70 000 € Cour d'école des Cormiers – Îlot de fraîcheur
- 45 000 € Remplacement de 10 menuiseries au centre de loisirs des Galopins
- 45 000 € Remplacement de la chaudière à la Maison pour Tous
- 40 000 € Remplacement de la chaudière à l'école maternelle des Champagnes
- 30 000 € Étude pour le programme du jumeau numérique
- 30 000 € Installation de 10 bornes IRVE

• **167 021 € Travaux d'accessibilité** dont :

- 70 000 € au gymnase de l'île des Impressionnistes
- 42 700 € à l'espace culturel Hal Singer
- 39 754 € à l'école des Cormiers
- 12 127 € dans la salle Vestris
- 2 440 € au 4 rue du Général Colin

- **260 000 € Projets travaux bâtiments divers** dont :
 - 130 000 € Travaux sur la passerelle de la crèche des Peintres en Herbe
 - 55 000 € Travaux de reprise du bardage des façades Est et des terrasses du restaurant les Rives de la Courtille
 - 50 000 € Remplacement du sol du Gymnase Paul Bert (complément du BP 2022 + BS 2022)
 - 25 000 € Travaux sur la Cuisine Centrale

- **25 000 € Budget participatif**

- **112 000 € Espaces verts** dont :
 - 40 000 € Plantations d'arbres et d'arbustes
 - 40 000 € Plantations sur voirie
 - 15 000 € Plantations Hameau Fournaise
 - 5 000 € Fournitures de matériaux pour l'aménagement et l'agencement des espaces verts
 - 5 000 € Aménagement des espaces délaissés
 - 5 000 € Achat de mobilier urbain
 - 2 000 € Matériel parcs et jardins

- **70 000 € de travaux aires de jeux, mobilier urbain et signalétique** dont :
 - 30 000 € Mobilier urbain et signalétique
 - 20 000 € Pour la réparation des aires de jeux des écoles et des squares
 - 20 000 € Barrières et potelets

- **115 500 € CTM Voirie et Bâtiments** dont :
 - 40 000 € Achat d'un groupe électrogène avec remorque
 - 35 000 € Achat d'un fourgon pour la menuiserie
 - 8 000 € Outillage pour le CTM bâtiment
 - 6 000 € Équipement et accessoires de sécurité
 - 6 000 € Outillage pour le CTM voirie
 - 5 000 € Réparations sur véhicules
 - 5 000 € Mobilier pour manifestations
 - 3 000 € Acquisition équipements matériel de transport
 - 3 000 € Acquisition garde corps pour le pont de Chatou
 - 2 000 € Achat de pièces pour maintenance des vitabris et tentes
 - 2 500 € Achat de panneaux et poteaux pour les élections

- **112 000 € de travaux courants et de sécurité dans l'ensemble des bâtiments**

- **9 300 € pour les ressources Humaines**
 - pour l'achat de mobilier et de matériel lié à la prévention RH

- **1 032 670 € Urbanisme**
 - 1 000 000 € Versement de surcharge foncière
 - 21 670 € Charges de copropriété (travaux en investissement)
 - 10 000 € Acquisition de terrains
 - 1 000 € Remboursement dépôts de garantie

- **71 500 € Bâtiments administratifs, cimetières et logements** dont :
 - 30 000 € Études et diagnostics structurels tous bâtiments
 - 16 000 € Réfection complète d'un logement communal (44 rue des vignobles)
 - 13 500 € Fournitures pour travaux dans les logements et administration générale - CTM
 - 10 500 € Travaux centre administratif (salle serveur, porte accès local technique,...)
 - 1 500 € Achat de détecteurs de fumée pour les logements

- **47 000 € Restauration scolaire** dont :
 - 15 000 € Fournitures - Cuisine Centrale
 - 15 000 € Équipement de cuisine – Cuisine Centrale
 - 15 000 € Matériel - Offices
 - 2 000 € Fourniture pour travaux - CTM

- **263 000 € Éducation** dont :
 - 36 500 € Achat de matériel et mobilier pour les maternelles, primaires et accueils de loisirs
 - 50 000 € Restructuration des sanitaires enfants - Élémentaire des Champs Moutons
 - 49 000 € Isolation et traitement de la fissure - Élémentaire Jean Rostand
 - 44 000 € Sols PVC - Élémentaire des Champs Moutons
 - 25 000 € Sols PVC (4 classes et salle de repos) – Maternelle les Larris
 - 23 000 € Sols PVC - Maternelle les Cormiers
 - 23 000 € Petits travaux faits par le CTM
 - 7 500 € Délimitation et remplacement partiel de la clôture - Élémentaire du Val Fleuri
 - 5 000 € Mise en place d'un système d'alarme – Maternelle les Chardrottes

- **98 550 € Sports** dont :
 - 35 000 € Achat de 2 tondeuses
 - 16 000 € Remise en état des douches au gymnase des Pompiers
 - 25 000 € Mise aux normes électriques – Complexe sportif de l'île des Impressionnistes
 - 12 500 € Petits travaux faits par le CTM sur les complexes sportifs
 - 550 € Achat de matériel sportif pour les scolaires
 - 1 000 € Fournitures pour travaux CTM - Sports
 - 1 000 € Fournitures pour travaux CTM – Piscine
 - 7 500 € Matériels – Piscine

- **15 000 € Jeunesse** :
 - Remplacement du sol amianté – Espace 11 / 15

- **62 966 € Petite Enfance, Social et Emploi** dont :
 - 15 000 € Remplacement des stores bannes – Halte garderie des Larris
 - 11 000 € Remplacement des stores bannes – Crèche des Peintres en Herbe
 - 10 000 € Réfection d'une partie du réseau de distribution ECS et EF - Crèche des Peintres en Herbe
 - 8 734 € Mobilier et matériel pour les crèches et haltes garderies
 - 15 232 € Matériel électroménager pour l'ensemble des crèches
 - 2 000 € Fournitures pour travaux CTM – Crèches
 - 1 000 € Remise en peinture – Crèche des Petits Moussets

- **90 500 € Culture** dont :
 - 22 000€ Suppression de la peinture et remise en état de la cave voûtée – Maison Levanneur
 - 8 000 € Travaux sanitaires des loges - Catinat

- 8 000 € Travaux extérieur – Maison Levanneur
- 3 000 € Matériel et éclairage – Catinat
- 9 500 € Travaux salle poterie et salle isocèle – Maison pour Tous
- 5 000 € Instruments de musique – Conservatoire
- 3 000 € Acquisition de matériel technique - Conservatoire
- 5 500 € Mobilier – Médiathèque
- 5 500 € Fournitures pour travaux CTM – Médiathèque
- 2 000 € Fournitures pour travaux CTM – Catinat
- 9 000 € Fournitures pour travaux CTM – Conservatoire
- 5 000 € Fournitures pour travaux CTM – Maison Levanneur et Musée
- 3 000 € Reprise des fresques (Foch et Église)
- 2 000 € Achat matériel - Culture

- **369 683 € Acquisition matériels et logiciels informatiques** dont :
 - 145 763 € Logiciel en mode SAAS
 - 85 000 € Renouvellement des multifonctions
 - 38 880 € Demandes diverses des différentes directions
 - 28 000 € Achat de matériel divers
 - 19 560 € Renouvellement des Firewalls Sophos en fin de vie
 - 17 000 € Extension de la Golden Backup
 - 15 000 € Plan école numérique
 - 13 790 € Migration nouveau lien de téléphonie
 - 5 400 € Achat de smartphones
 - 1 290 € Téléphonie sur IP (migration des sites raccordés au réseau mairie)

- **37 498 € Moyens des services**
 - 29 498 € Acquisition de mobilier
 - 8 000 € Acquisition de matériels divers

- **145 700 € Sécurité :**
 - 130 000 € Travaux de vidéo protection
 - 15 700 € Acquisition de matériel et de défense civile

- **35 500 € Développement territorial, économique et emploi :**
 - 17 000 € Achat de décorations et illuminations de Noël
 - 13 500 € Remboursement caution Cirque du Soleil
 - 5 000 € Remplacement du rideau de fer des Gloriettes sur le mail

- **11 400 € Guichet Unique :**
 - 10 000 € Achat de cases de columbarium
 - 900 € Acquisition logiciels accessibilité malentendants
 - 500 € Signalétique Centre administratif

- **1 200 € Patrimoine :**
 - Panneau historique

- **RECETTES**

- **Les recettes hors emprunts et autofinancement s'élèvent à 6 920 600 €.**

Elles sont constituées de :

- 2 000 000 € FCTVA
- 200 000 € Taxes d'aménagement
- 2 647 500 € Subventions (100 QIE, Contrat d'aménagement régional, Contrat Yvelines +, Rénovation bâtiments scolaires, Création d'îlots de fraîcheur,...)
- 1 875 000 € de cessions immobilières

- 85 000 € Sigeif
- 100 000 € Reversement amendes de police
- 8 000 € Redevance Cinélab
- **Le besoin de financement est de 8 312 745 €.**

Il est assuré par :

- 2 350 000 € d'autofinancement
- 5 962 745 € d'emprunt

Les documents retraçant le budget investissement et fonctionnement par lignes de crédits sont consultables à la Direction des Finances.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1 et suivants,

Vu le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, permettant aux collectivités territoriales qui le souhaitent d'appliquer

Vu la délibération n°DEL_2023_091 du 21 septembre 2023 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 23 novembre 2023 présentant le rapport d'orientations budgétaires du budget de la Ville pour l'année 2023,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 4 décembre 2023,

Considérant que les dispositions de ce budget sont conformes aux choix de l'équipe municipale et aux projets d'investissements,

Considérant que l'équilibre du budget général 2024 est atteint et s'établit ainsi :

Sections	Dépenses	Recettes
Investissement	15 233 345 €	15 233 345 €
Fonctionnement	41 257 092 €	41 257 092 €
Total	56 490 437 €	56 490 437 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver le Budget Primitif 2024 de la Ville comme suit :

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 078-217801463-20231214-DEL_2023_139-BF



Sections	Dépenses	Recettes
Investissement	15 233 345 €	15 233 345 €
Fonctionnement	41 257 092 €	41 257 092 €
Total	56 490 437 €	56 490 437 €

Par 35 voix POUR, 3 voix CONTRE, 1 ABSTENTION(S),

Contre :

Pierre GUILLET, José TOMAS, Yves ENGLER

Abstention(s) :

Béatrice BELLINI

Publiée le : 19/12/2023